



## BOULAZAC BASKET DORDOGNE association **SECTEUR AMATEUR**

### **Rôle et fonction du responsable d'équipe**

La mission du responsable d'équipe est de seconder l'entraîneur dans l'organisation administrative, matérielle et extra-sportive des activités de l'équipe, sous le contrôle de la Présidente et du bureau.

En cas d'indisponibilité ponctuelle pour un match à domicile ou à l'extérieur, le responsable d'équipe se doit de désigner un autre adulte – licencié si possible – pour prendre en charge ses missions pendant la durée de son indisponibilité. Il en informera la Présidente.

Le responsable d'équipe doit, en collaboration avec l'éducateur sportif :

- Être licencié au BBD,
- S'assurer qu'il dispose des licences qui se présentent sous forme de trombinoscope.
- S'assurer qu'il dispose des maillots de l'équipe avant chaque rencontre : les équipes évoluant en championnat départemental (sauf U17B) ont un jeu de 10 maillots blancs alors que les équipes évoluant en championnat régional ont un sac de 10 maillots blancs et 10 maillots noirs. Le lavage des maillots se fait par les familles, l'idéal étant de préparer un petit planning de manière à ce qu'il y ait un roulement. Demander à récupérer le sac de maillots en milieu de semaine.
- S'assurer qu'il dispose du sac à pharmacie qui est rangé dans le casier d'équipe dans le local à matériel de l'agora.
- Lors des matchs à domicile : accueillir l'équipe adverse (possibilité de les autoriser à manger dans le club house si besoin), organiser la préparation du goûter et du lavage des maillots par roulement entre les parents.
- Lors des déplacements : organiser les déplacements en accord avec l'entraîneur, veiller au parfait respect des locaux mis à disposition de l'équipe.
- Le responsable d'équipe peut être amené à conduire le minibus du club. Dans ce cas, la Présidente en est avertie. Un ordre de mission est préparé pour chaque déplacement avec le minibus. Un règlement spécifique au minibus a été établi, il se trouve dans le bus. Le carnet de bord sera aussi à remplir.
- Inviter les joueurs et leurs parents à participer aux activités organisées par le club, être le moteur de la cohésion du groupe et de la convivialité au sein de l'équipe.
- L'entraîneur reste l'interlocuteur privilégié du responsable d'équipe. Toutefois, en cas d'incidents dont il peut être témoin ou de difficulté qu'il peut rencontrer, il en informe la Présidente.

- Le responsable d'équipe s'engage à respecter la plus stricte confidentialité sur les données personnelles des joueurs et, plus largement, sur toutes les informations avant toute communication officielle du club.